République Tunisienne
Ministère des Affaires Sociales
Caisse Nationale de Sécurité Sociale

الجمهورية التونسية
وزارة الشؤون الاجتماعية
الصّندوق الوطني للضمان الإجتماعي

Engagement relatif à l'indemnité "majoration pour salaire unique"

Je soussigné : ……..……....…
assuré social immatriculé à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale sous le n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
titulaire de la carte d'identité nationale n° ……..……..…délivrée à ……..…le ……..…….....
résidant à ……...……..……..…...…
……..……..…
……..……. Code postal |_|_|_|_|
déclare que mon conjoint ……..……..…..
(mentionné l'identité telle qu'elle figure sur la carte d'identité nationale)

☐ immatriculé à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale sous le numéro (*) ……..…..…...

☐ immatriculé à la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale sous le numéro ……..…..…

☐ n'est immatriculé à aucune caisse

n'a exercé aucune activité professionnelle depuis la date du……..…….. au ……

et m'engage à informer la CNSS de tout changement intervenu sur cette situation, sous-peine de m'exposer aux sanctions prévues par les dispositions de l'article 100 de la loi 60-30 du 14 décembre 1960 relative à l'organisation des régimes de sécurité sociale dont je reconnais avoir eu connaissance de son contenu.

…… **le** ……

Signature légalisée

C 084

(*) Mettre une croix dans la case correspondante.

Important :

Il est à rappeler que l'article 100 de la loi 60-30 susvisée stipule que : « tout salarié qui, de mauvaise foi, se sera fait remettre ou aura tenté de se faire remettre des prestations qui ne lui sont pas dues en vertu de la loi, sera passible des peines prévues à l'article 291 du code pénal, sans préjudice du droit pour la caisse nationale d'obtenir des dommages-intérêts qui ne seront pas inférieurs aux sommes dont elle aura été frustrée ».